

autorisé à jouer. Les personnes appelées à jouer perdront par là même leur tour d'inscription sur les ardoises, sauf à s'inscrire de nouveau, si elles le désirent, à la suite des noms déjà enregistrés sur les ardoises.

Mais, si le membre autorisé à jouer n'est pas prêt à jouer lorsque son tour survient, il perdra par là même son droit au jeu qu'il aura choisi, sauf à s'inscrire de nouveau à la suite des autres membres.

De même, un ou deux membres inscrits et dont le tour de jouer est arrivé pourront à volonté céder leur droit de jouer à la ou à aucune des personnes inscrites avant ou après eux, et changer avec elles leur tour de jouer, tout en se réservant leur privilège de choisir de nouveau parmi les membres inscrits celui ou ceux avec lesquels ils aimeraient à faire leur partie.

Mais, tous ces changements et interpositions ne devront en aucun cas frustrer les personnes intermédiaires de leur droit de jouer, lorsque leur tour surviendra, en suivant l'ordre d'inscription.

Il ne sera pas permis de fumer en jouant au billard, au-dessus de la table, ni même de déposer la pipe ou le cigare allumés sur les bandes de la table.

---